

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES**

**Séance du 14 Décembre 2022**

**Nombre de Membres en exercice : 27**

**Nombre de Membres présents : 22**

**Nombre de suffrages exprimés : 26**

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

*L'an deux mil vingt deux*

*Et le quatorze décembre*

*A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.*

**Date de la convocation :**

08/12/2022

**Date d'affichage :**

08/12/2022

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL  
M. AUGIER – F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – V. LEVEQUE  
S. REBUFFAT – S. AELVOET – B. BERTRAND – M. DUMAS - J. DELCOURT  
F. CHEILAN – A. RATTIER - J. CHUECOS - M. SOLER - J.L. CLOEZ  
N. LIGNY – A. VASAI

**Objet de la délibération 86-2022**

Convention de partenariat avec  
L'association « Les Paniers Solidaires »

Excusé(s) ayant donné pouvoir

P. PORTE à H. JAUBERT  
S. LEBELLE à M. DUMAS  
N. TARLANT à F. CHEILAN  
R. BENEJEAN à F. BLARQUEZ

Absent(s) excusé(s)

A. JOUBERT

**Jean-Louis CLOEZ a été nommé secrétaire de séance**

Rapporteur : Marlène AUGIER

La présente convention a pour objet de proposer une épicerie sociale itinérante afin d'octroyer une aide alimentaire, d'hygiène et d'entretien aux familles dont le reste à vivre est inférieur à 15 € par personne et par jour.

Ce camion sera stationné près du pôle intergénérationnel dans l'impasse côté parking, 1 fois par semaine le vendredi de 9h à 12h.

La commune s'engage à octroyer l'emplacement du stationnement à titre précaire et révoicable sans contrepartie de redevance.

Le Conseil Municipal,  
Entendu l'exposé du rapporteur,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Après en avoir délibéré,

## DECIDE

**Article 1 : D'APPROUVER** le projet de convention figurant en annexe de la présente délibération,

**Article 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association les paniers solidaires Nord Alpilles.

### VOTE

Pour : G. MOURGUES – J.H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL – M. AUGIER  
F. BLARQUEZ – M. NOEL – H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – S. AELVOET  
B. BERTRAND – R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LABELLE – J. DELCOURT – F. CHEILAN - A. RATTIER  
J. CHUECOS – M. SOLER – J.L. CLOEZ – N. TARLANT - N. LIGNY – A. VASAI

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Gilles MOURGUES

  


La secrétaire de séance

Jean-Louis CLOEZ

